



Aspects pratiques du métier de musicien Programme

Aspects pratiques du métier de musicien est l'intitulé d'un module organisé autour de six séances de trois heures menées par des intervenants extérieurs. Ayant pour objectif de faire connaître aux étudiants musiciens des éléments essentiels, quoique non musicaux, de leurs métiers, ce module est obligatoire pour la plupart des étudiants de 2e cycle, mais ouvert à tous.

Voici les dates, lieux, heures, thèmes et intervenants des séances de 2011/12

Jeudi 20 octobre 2011 - Salle d'orgue - 10h à 13h

Environnement professionnel et statut social du musicien

Intervenant : Xavier Timmel, administrateur à la société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI), formateur-consultant.

Jeudi 24 novembre 2011 - Salle d'orgue - 10h à 13h

Droits d'auteur et droits voisins

Intervenant : Xavier Timmel, administrateur à la société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI), formateur-consultant.

Jeudi 8 décembre 2011 - Salle d'orgue - 10h à 13h

1- L'intermittence / 2- Pluriactivité : mode d'emploi

Intervenants : Jacques Geay, chargé de mission cinéma/spectacle, spécialiste de l'indemnisation à Pôle emploi (intermittence) et Cécile Béretta, chargée de production et d'administration (pluriactivité)

Vendredi 6 janvier 2012 - Espace Fleuret - 10h à 13h

Le musicien et ses publics

Intervenants : François Besson, Directeur associé de Music Experience Network et Jérôme Pernoo, violoncelliste, directeur artistique du festival Les Vacances de Monsieur Haydn.

Jeudi 9 février 2012 - Salle d'orgue - 10h à 13h

Construire et présenter un projet artistique et culturel

Intervenante Gisèle Magnan, directrice artistique des Concerts de poche.

Mardi 6 mars 2012 - Espace Fleuret - 10h à 13h

Financeurs publics et mécènes

Intervenantes : Clarisse Mazoyer, directrice régionale adjointe des affaires culturelles d'Ile de France et Ombeline Eloy, chargée de mécénat à la Cité de la musique.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Photo Martin ARGYROGLO CALLIAS BEY